

INSCRIPTIONS CAPPEI

VAEP

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AUX PRATIQUES DE L'EDUCATION INCLUSIVE PAR LA VOIE DE LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Références réglementaires :

- décret n°2020 -1634 du 21 décembre 2020
- arrêté du 21 décembre 2020 ;
- circulaire du 12 février 2021

Conditions d'inscription : être enseignant du 1er degré ou du 2nd degré (*voir ci-dessous*) pendant 5 ans dont 3 ans à temps complet ou 4 ans à au moins 50% dans les domaines de l'enseignement adapté et de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Enseignement public :

- titulaire,
- contractuel (*contrat à durée indéterminée*).

Enseignement privé (*sous contrat*) :

- maître contractuel,
- maître agréé,
- maître délégué (*contrat à durée indéterminée*).

Ouverture des inscriptions :

Du lundi 20 septembre 2021, à 12 heures (*heure de Paris*)

Au lundi 18 octobre 2021, à 12 heures (*heure de Paris*)

Livret 1 à adresser au Rectorat, au plus tard le lundi 18 octobre 12h :

**Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours
21 Rue Saint-Etienne
45043 Orléans Cedex 1**



- L'INSCRIPTION EST UN ACTE PERSONNEL, LES CANDIDATS PROCÈDENT EUX-MÊMES À LEUR INSCRIPTION.
- AUCUNE MODIFICATION D'INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE APRÈS LE LUNDI 18 OCTOBRE , 12H